

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE**DELIBERATION****DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 25 OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT**

L'AN DEUX MIL DIX SEPT**Le 25 octobre**

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,
Ont siégé : Mesdames, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Geneviève GARNIER, Sylvie JERDON,
Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantal
VARAGNAT et Messieurs, Eric BESSENAY, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc
DUVILLARD, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Mario SCARNA.

Pouvoirs :

Laurence MEUNIER donne pouvoir à M.Gérard CROYET
Emilie SOLLIER donne pouvoir à M.CHAPPAZ Jean-Marc
Jacques FORAT donne pouvoir à M.Mario SCARNA
Béatrice BOULANGE donne pouvoir à Claudine ROCHE
Jean-Claude CORBIN donne pouvoir à Pierre GRATALOUP
Jacques MEILHON donne pouvoir à Hugues JEANTET
Patrick BOUVET donne pouvoir à Bernard ROMIER
Laurent FOURGEROUX donne pouvoir à Sophie MONTAGNIER

Absents excusés sans pouvoir : Mme Eliane BERTIN, M.Eric PRADAT**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Claudine ROCHE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 18
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 8
CONVOCATION EN DATE : 18 octobre 2017
DATE D’AFFICHAGE : 2 novembre 2017

OBJET : Validation du Procès-Verbal du 20 septembre 2017

-----N°2017/86

Monsieur le Maire propose l’approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2017 dont chaque conseiller municipal a été destinataire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

26 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- Approuve le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2017 avec les modifications apportées par les conseillers municipaux.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER,
Maire de Grézieu-la-Varenne